

Fiche de poste

Fonctions : Maître de conférence contractuel en génie électrique

Métier ou emploi type* : Enseignant-chercheur dans le supérieur
*** REME, REFERENS, BIBLIOPHIL**

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Statut (titulaire, non-titulaire, ouvert) : non titulaire

Spécialité : Génie Electrique

Quotité : 100%

Affectation

Administrative : INSA Strasbourg

Service ou plateforme :

Géographique : INSA Strasbourg / 24 boulevard de la Victoire / 67084 Strasbourg Cedex

Le département Génie électrique et énergétique

Le département Génie Électrique et Énergétique (GEE) regroupe deux spécialités Génie Electrique (GE) et Génie Thermique, Énergétique et Environnement (GTÉE).

La spécialité génie électrique intervient dans tous les domaines de l'énergie électrique. Elle forme en 4 ans des ingénieurs polyvalents avec une forte dimension pratique.

L'activité de recherche de la personne recrutée se déroulera au sein du laboratoire ICube (UMR 7357 - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie). Le candidat devra intégrer sa recherche dans l'une des activités du laboratoire ICube, et notamment de l'équipe EM3.

Missions

Missions principales :

Formation :

La personne recrutée devra assurer sur les 2 semestres des enseignements de génie électrique pour la spécialité Génie Electrique et la spécialité Mécatronique de l'INSA Strasbourg. Les enseignements sont destinés aux étudiants de troisièmes (L3) et quatrièmes années (M1).

Ils concerneront les thématiques de l'électronique analogique, l'électronique numérique et l'automatique.

La personne recrutée devra assurer des Travaux Pratiques (TP) et des Travaux Dirigés (TD) pour l'équivalent de 192h eq TD.

Recherche :

L'activité de recherche de la personne recrutée se déroulera au sein du laboratoire ICube (UMR 7357 - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie). Le candidat devra intégrer sa recherche dans l'une des activités du laboratoire ICube, et notamment de l'équipe SMH du Département Électronique du Solide, Systèmes & Photonique (D-ESSP), qui développe une activité de recherche sur matériaux, composants, systèmes et microsystèmes. Des liens avec le thème "mobilité électrique" et "gestion d'énergie », développés au sein de l'INSA Strasbourg, seront particulièrement appréciés

Conditions particulières d'exercice :

Encadrement : non

Conduite de projet : oui

Déplacements : occasionnels

Rémunération : par référence à la grille des Maîtres de Conférences selon expérience

Compétences

Connaissances, savoirs :

- Domaine disciplinaire du Génie Electrique
- Cadre légal et déontologique
- Méthode d'investigation de la recherche
- Organisation de l'enseignement supérieur

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les techniques d'investigation scientifique et les techniques documentaires
- Concevoir des outils pédagogiques
- S'exprimer en public
- Travailler en équipe
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Initier et conduire des partenariats

Savoir-être :

- Autonomie / Confiance en soi
- Sens de l'organisation et capacité à gérer le stress
- Créativité / Sens de l'innovation
- Rigueur / Fiabilité / Sens critique
- Capacité de conceptualisation
- Sens relationnel
- Curiosité intellectuelle et maîtrise de soi

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Profil de candidature

Niveau d'études (avec précision éventuelle de la spécialité) : doctorat

Niveau d'expérience : tous niveaux

Langue (et niveau demandé) : anglais et français

Suivi et modalités de candidature

Date de vacance de l'emploi : 1^{er} septembre 2026

Dates de publication : 13 mai 2026

Éléments du dossier de candidature :

- Copie pièce d'identité et des diplômes et qualifications,
- Curriculum vitae donnant présentation des travaux
- Lettre de motivation
- Tout document utile selon situation particulière

Adresse d'envoi des candidatures :

Personne à contacter pour informations sur le poste : thomas.lafont@insa-strasbourg.fr

L'INSA Strasbourg

L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il accueille 2 000 étudiants ingénieurs et architectes dans ses locaux situés sur le campus de l'Esplanade, à proximité du centre-ville. Il emploie 270 agents titulaires et contractuels.

Ses missions sont :

- la formation initiale des ingénieurs et architectes, la recherche scientifique et technologique, la formation continue des ingénieurs et techniciens, la diffusion de la culture scientifique et technique.

L'INSA Strasbourg propose :

- 7 spécialités d'ingénieur : génie civil, topographie, génie électrique, génie mécanique, plasturgie, mécatronique, génie thermique, énergétique et environnement.
- 6 formations par apprentissage (FIP, FISA)
- 1 formation d'architecte

L'INSA Strasbourg a accédé aux responsabilités et compétences élargies le 1^{er} janvier 2013.

L'INSA s'est doté d'un dispositif de lutte contre les risques psycho-sociaux (RPS) qui permet de travailler sur 3 axes : prévenir les risques, les déceler, agir sur ces risques pour les traiter.

L'INSA Strasbourg s'est également doté d'un dispositif destiné à prendre en charge les violences sexistes, sexuelles, homophobes ou transphobes, à destination des personnels et des apprenants.

Enfin, l'INSA Strasbourg a mis en place un plan d'égalité professionnelle matérialisant sa volonté de progresser résolument vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

L'INSA est labellisé HRS4R (stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs) depuis le 15 mars 2022.

L'école dispose d'un accès à la restauration collective du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) toute proche et aux équipements sportifs du site alsacien, ainsi qu'aux bibliothèques universitaires.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, l'INSA participe au financement des mobilités douces de ses personnels (remboursement de 50% des transports collectifs et forfait mobilité durable (vélo, covoiturage, services de mobilité partagée, etc.)

Enfin, les agents éligibles peuvent accéder au télétravail selon les règles fixées par les instances de l'école.